

### SUPREMEX ANNONCE DES RÉSULTATS SOLIDES POUR LE T1 2022 ET DÉCLARE UN DIVIDENDE TRIMESTRIEL RÉGULIER

**Montréal (Québec), le 12 mai 2022** – Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») (TSX : SXP), chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor, annonce aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre clos le 31 mars 2022. La Société tiendra un appel conférence pour discuter de ses résultats, aujourd'hui à 11 h 00 (heure de l'Est).

---

#### Faits saillants du rendement financier du premier trimestre et événements récents

- Ventes totales en hausse de 18,0 %, atteignant 63,3 millions \$, comparativement aux ventes de 53,6 millions \$ enregistrées au premier trimestre de 2021.
  - Ventes tirées du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés en hausse de 21,5 %, atteignant 18,6 millions \$, comparativement aux ventes de 15,3 millions \$ enregistrées au premier trimestre de 2021.
  - Ventes tirées du secteur des enveloppes en hausse de 16,7 %, atteignant 44,7 millions \$, comparativement aux ventes de 38,3 millions \$ enregistrées au premier trimestre de 2021.
  - Hausse du BAIIA ajusté<sup>1</sup>, qui s'est établi à 12,1 millions \$, comparativement à 9,5 millions \$ au premier trimestre de 2021.
  - Hausse importante du résultat net, qui s'est établi à 6,3 millions \$, comparativement à 4,1 millions \$ au premier trimestre de 2021.
  - Hausse importante du résultat par action, qui s'est élevé à 0,24 \$, comparativement à 0,15 \$ au premier trimestre de 2021.
  - Aucune subvention provenant des programmes de Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et de Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) n'a été comptabilisée au premier trimestre de 2022, comparativement au montant de 0,7 million \$ enregistré au premier trimestre de 2021.
  - Rachat de 106 000 actions de la Société pour une contrepartie totale de 0,3 million \$ en vertu du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités.
  - Le 11 mai 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,025 \$ par action ordinaire, payable le 27 juin 2022, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 juin 2022.
- 

« Nous avons très bien démarré l'exercice en cours. Les ventes sont en hausse de 18 %, le BAIIA ajusté s'est accru de 27 % et le résultat net a augmenté de plus de 50 %. Cette solide croissance est attribuable à l'amélioration de la marge et du portefeuille de produits, à une augmentation de volume dans tous nos secteurs d'activité ainsi qu'aux avantages découlant des améliorations opérationnelles continues et à notre chaîne d'approvisionnement relativement résiliente. Ces facteurs ont contribué à atténuer l'effet de la contraction du marché du papier, qui a freiné la croissance au cours du trimestre », a déclaré Stewart Emerson, président et chef de la direction de Supremex.

« Durant le premier trimestre, nous avons utilisé nos liquidités pour effectuer une acquisition complémentaire, pour investir dans des dépenses en immobilisations et pour offrir un rendement à nos actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions. Nous avons également continué de réaliser des progrès dans le cadre de notre initiative de conception organisationnelle : nous avons créé et

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

harmonisé des rôles qui cadrent avec la structure d'une plus grande entreprise et nous avons continué de chercher activement des occasions d'acquisitions stratégiques dans le secteur de l'emballage.

Pour ce qui est de l'avenir, nous nous attendons toujours à ce que l'exercice 2022 soit supérieur à l'exercice précédent dans l'ensemble sur le plan des ventes et de la rentabilité, mais la répartition trimestrielle des résultats dépendra de la disponibilité du papier. Nous prévoyons un resserrement plus marqué du marché du papier au cours du deuxième et du troisième trimestre, c'est pourquoi nous cherchons activement d'autres sources d'approvisionnement en papier pour y remédier. Cela dit, nous sommes bien positionnés pour poursuivre notre croissance, compte tenu des éléments fondamentaux de la demande, de nos carnets de commande bien remplis, de notre vaste gamme de produits, de notre diversification géographique et des solides relations que nous entretenons avec nos fournisseurs. » a conclu M. Emerson.

### Faits saillants financiers

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action et des marges)

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2022	2021
<b>État des résultats</b>		
Ventes	63 269	53 603
Résultat d'exploitation	8 829	6 033
BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	12 083	9 548
Marge de BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	19,1 %	17,8 %
Résultat net	6 302	4 103
Résultat net de base et dilué par action	0,24	0,15
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	6 311	4 221
Résultat net ajusté par action <sup>(1)</sup>	0,24	0,15
<b>Flux de trésorerie</b>		
Flux de trésorerie disponibles <sup>(1)</sup>	(104)	4 236

<sup>(1)</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

### Mesures financières non conformes aux IFRS

Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être considérées comme des alternatives aux mesures de la performance financière préparées conformément aux IFRS. La direction considère ces indicateurs comme des informations pouvant aider les investisseurs à évaluer la rentabilité de la Société et permettre une meilleure comparabilité des résultats d'une période à l'autre.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont définies comme suit :

Mesure non conforme aux IFRS	Définition
BAIIA	Résultat avant frais de financement, impôt sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles.
BAIIA ajusté	BAIIA ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités. Ces éléments significatifs incluent, entre autres, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, l'ajustement de valeur des stocks acquis et les frais d'acquisition.
Marges du BAIIA et BAIIA ajusté	Les marges du BAIIA ou du BAIIA ajusté correspondent à un pourcentage équivalant au ratio du BAIIA ou du BAIIA ajusté sur les ventes.
Résultat net ajusté	Résultat net excluant les éléments significatifs énumérés ci-dessus sous la rubrique BAIIA ajusté, net d'impôt.
Résultat net ajusté par action	Résultat dilué par action calculé sur la base du résultat net ajusté.
Flux de trésorerie disponibles	Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation selon les états consolidés des flux de trésorerie moins les ajouts nets aux immobilisations corporelles et incorporelles.
Ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté	Dette totale est composée de la facilité de crédit renouvelable et de la facilité à terme divisée par le BAIIA ajusté.

Supremex estime que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté sont des mesures couramment utilisées par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Le BAIIA ajusté permet aux lecteurs d'évaluer les résultats de la Société sans l'effet d'éléments non récurrents, ce qui lui permet d'évaluer les activités courantes et de mieux évaluer la rentabilité opérationnelle de la Société comparativement aux années précédentes.

Supremex considère que les flux de trésorerie disponibles sont un bon indicateur de la santé financière et de la rentabilité de la Société, parce qu'ils indiquent la part des liquidités générées par les activités d'exploitation qui est disponible pour être distribuée, pour rembourser la dette ou pour financer d'autres investissements.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS :

### Rapprochement des mesures financières non-conformes aux IFRS

#### Rapprochement du résultat net au BAIIA ajusté

(en milliers de dollars, à l'exception des marges)

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2022	2021
<b>Résultat net</b>	<b>6 302</b>	<b>4 103</b>
Impôt sur le résultat	2 084	1 387
Frais de financement nets	443	543
Amortissement des immobilisations corporelles	1 250	1 364
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 084	1 177
Amortissement des immobilisations incorporelles	908	815
<b>BAIIA</b>	<b>12 071</b>	<b>9 389</b>
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise	12	159
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>12 083</b>	<b>9 548</b>
Marge de BAIIA ajusté (%)	19,1 %	17,8 %

**Rapprochement du résultat net au résultat net ajusté et du résultat net par action au résultat net ajusté par action**

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2022	2021
<b>Résultat net</b>	<b>6 302</b>	<b>4 103</b>
Ajustement, net d'impôt		
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise	9	118
<b>Résultat net ajusté</b>	<b>6 311</b>	<b>4 221</b>
<b>Résultat net par action</b>	<b>0,24</b>	<b>0,15</b>
Ajustement, net d'impôt, en dollars par action	—	—
<b>Résultat net ajusté par action</b>	<b>0,24</b>	<b>0,15</b>

**Rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation aux flux de trésorerie disponibles**

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 mars	
	2022	2021
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>211</b>	<b>4 532</b>
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	(206)	(289)
Acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles	(109)	(7)
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>(104)</b>	<b>4 236</b>

**Sommaire de la période de trois mois close le 31 mars 2022**

**Ventes**

Les ventes totales pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 se sont établies à 63,3 millions \$, une augmentation de 9,7 millions \$ ou 18,0 %, comparativement aux ventes du même trimestre de 2021.

*Secteur Enveloppe (Canada et États-Unis)*

Les ventes d'enveloppes se sont établies à 44,7 millions \$, une augmentation de 6,4 millions \$ ou 16,7 %, comparativement aux ventes de 38,3 millions \$ enregistrées au premier trimestre de 2021. Les ventes d'enveloppes représentaient 70,6 % des ventes de la Société pour le trimestre, soit une baisse comparativement à 71,4 % pour la même période de l'exercice précédent. Les prix de vente moyens ont augmenté de 14,2 %, comparativement à ceux de la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des prix mise en place rapidement pour atténuer la hausse du coût des intrants due à l'inflation. Le nombre d'unités vendues a augmenté de 2,2 %, une hausse attribuable aux efforts déployés par la Société pour accroître la pénétration du marché américain des enveloppes ainsi qu'à une reprise de la demande au cours des récents trimestres de la part de certains réseaux de revendeurs qui ont été plus touchés par la pandémie et par les mesures de confinement. La solide chaîne d'approvisionnement et le personnel dévoué de Supremex ont également joué en faveur de la Société.

*Secteur Emballage et Produits spécialisés*

Les ventes se sont établies à 18,6 millions \$, une augmentation de 3,3 millions \$ ou 21,5 %, comparativement aux ventes de 15,3 millions \$ enregistrées au même trimestre de 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à l'apport généré par l'acquisition de Vista, conclue le 8 mars 2021, ainsi qu'à la croissance interne de toutes les gammes du secteur des produits d'emballage.

Les ventes de produits d'emballage et de produits spécialisés représentaient 29,4 % des ventes de la Société pour le trimestre, soit une augmentation comparativement à 28,6 % pour la même période de l'exercice précédent.

### **BAIIA<sup>2</sup> et BAIIA ajusté<sup>2</sup>**

#### *BAIIA consolidé et BAIIA ajusté consolidé*

Le BAIIA s'est établi à 12,1 millions \$, une augmentation de 2,7 millions \$, comparativement à 9,4 millions \$ pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté s'est établi à 12,1 millions \$, une augmentation de 2,6 millions \$ ou 26,6 %, comparativement à 9,5 millions \$ pour le premier trimestre de 2021. Cette augmentation s'explique par l'augmentation des ventes dans les deux secteurs d'activité de la Société, attribuable à l'augmentation des volumes et des prix de vente. Cette hausse a cependant été atténuée en partie par l'augmentation du coût des matières premières et par le retrait progressif des programmes de SSUC et de SUCL (aucune subvention n'ayant été comptabilisée au premier trimestre clos le 31 mars 2022, comparativement aux subventions totalisant 0,7 million \$ enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent). La marge de BAIIA ajusté a augmenté pour s'établir à 19,1 % des ventes, comparativement à 17,8 % pour le même trimestre en 2021.

#### *BAIIA et BAIIA ajusté par secteur*

##### Secteur Enveloppe

Le BAIIA ajusté s'est établi à 10,0 millions \$, une augmentation de 2,7 millions \$ ou 36,9 %, comparativement à 7,3 millions \$ pour le premier trimestre de 2021. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des ventes, attribuable à la hausse des prix de vente moyens, partiellement compensée par un portefeuille de produits défavorable. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 22,4 %, en hausse comparativement à 19,1 % pour la même période en 2021.

##### Secteur Emballage et Produits spécialisés

Le BAIIA ajusté s'est établi à 4,2 millions \$, une augmentation de 1,7 million \$ ou 69,9 %, comparativement à 2,5 millions \$ pour le premier trimestre de 2021. Cette hausse importante s'explique principalement par l'augmentation des ventes, attribuable à l'augmentation des volumes et des prix de vente moyens. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 22,5 %, comparativement à 16,1 % pour la même période en 2021.

##### Frais corporatifs et charges non réparties

Les frais corporatifs et les charges non réparties se sont élevés à 2,1 millions \$, comparativement à 0,2 million \$ pour le premier trimestre de 2021, et comprenaient des subventions totalisant 0,7 million \$ provenant des programmes de SSUC et de SUCL. En excluant les subventions, les frais corporatifs et les charges non réparties auraient été de 0,9 million \$ pour le premier trimestre de 2021. La hausse de 1,2 million \$ est principalement attribuable aux indemnités de départ et à un ajustement à la baisse de la valeur des UAD en raison de l'appréciation du cours de l'action.

---

<sup>2</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements

### **Résultat net et résultat net ajusté<sup>3</sup>**

Le résultat net pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 a atteint 6,3 millions \$ (ou 0,24 \$ par action), comparativement à 4,1 millions \$ (ou 0,15 \$ par action) pour le même trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net ajusté pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 a atteint 6,3 millions \$ (ou 0,24 \$ par action), comparativement à 4,2 millions \$ (ou 0,15 \$ par action) pour le même trimestre en 2021.

### **Trésorerie et sources de financement**

#### **Flux de trésorerie**

Des flux de trésorerie nets de 0,2 million \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2022, comparativement à 4,5 millions \$ pour la même période en 2021. Cette baisse est principalement attribuable à des variations défavorables du fond de roulement, mais elle a été contrebalancée en partie par une hausse de la rentabilité.

Pour le premier trimestre de 2022, les flux de trésorerie disponibles<sup>3</sup> étaient d'un montant négatif de 0,1 million \$, comparativement à 4,2 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent, principalement en raison des investissements au fonds de roulement partiellement compensés par une hausse de la rentabilité.

#### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)**

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2022, la Société a racheté 106 000 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cours normal des activités de l'OPR pour une contrepartie de 336 001 \$.

Après la clôture de la période, 105 100 actions supplémentaires ont été achetées pour annulation pour une contrepartie totale de 356 436 \$.

#### **Dette et effet de levier**

La dette totale de la Société a légèrement augmenté à 44,9 millions \$ au 31 mars 2022, contre 44,5 millions \$ au 31 décembre 2021.

Au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021, le ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté<sup>4</sup> des douze derniers mois était de 1,1x.

#### **Événements postérieurs**

- Récemment, la Société a annoncé la nomination de M. Murray Rundle au poste de Vice-président Marketing et Innovation. M. Rundle s'est joint à Supremex il y a plus de 30 ans et apporte une vaste expérience en vente et en gestion des ventes du côté de l'Enveloppe et, plus récemment, dans le commerce électronique.
- Le 25 avril 2022, M. Islem Yezza, Vice-président et directeur général, Boîtes Pliantes, a annoncé qu'il quitterait la Société à compter du 13 mai 2022.
- Le 11 mai 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,025 \$ par action ordinaire, payable le 27 juin 2022, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 juin 2022. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et de toute loi provinciale similaire.

---

<sup>3</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## Perspectives

La Société possède un carnet de commandes bien rempli et fonctionne actuellement à pleine capacité, compte tenu des pénuries de main-d'œuvre actuelles, et ses équipes réussissent toujours à passer aux clients la hausse du coût des intrants due à l'inflation. Toutefois, la Société fait face à des problèmes de plus en plus complexes liés à la chaîne d'approvisionnement, surtout en ce qui concerne l'approvisionnement en papier, ce qui l'oblige à réduire ou à repousser la livraison de commandes, créant ainsi des opportunités de ventes manquées. L'acquisition, récemment complétée d'une compagnie d'enveloppes située dans l'état de New-York, devrait permettre d'atténuer les effets de ces problèmes à court terme.

Le projet de la Société de déménager son usine de boîtes pliantes de Ville Mont-Royal, au Québec, en raison de l'expropriation de cette usine, sera reporté à 2023 à la suite d'une prolongation de bail d'un an.

La Société s'est engagée à déployer efficacement son capital en 2022 avec le versement prévu de dividendes trimestriels, le rachat d'actions ordinaires conformément à son programme d'OPR et des investissements dans les dépenses en immobilisations. La Société continue également sa recherche d'acquisitions stratégiques dans le secteur des produits d'emballage.

### **Le 12 mai 2022 – Téléconférence pour discuter des résultats du premier trimestre :**

Une conférence téléphonique pour discuter des résultats de la Société pour le premier trimestre clos le 31 mars 2022 aura lieu le jeudi 12 mai 2022, à 11 heures (heure de l'Est).

La conférence téléphonique sera diffusée en direct sur le site Web de la Société dans la section Investisseurs, sous Web Diffusion.

Veillez prendre note que la téléconférence sera tenue en anglais. Pour participer à la conférence (professionnels de la communauté d'investissement seulement) ou l'écouter en direct, veuillez appeler les numéros suivants. Nous suggérons aux participants d'appeler au moins 5 minutes avant l'heure de début prévue.

- Numéro de confirmation : 8256335
- Participants locaux (Montréal et environs) : 438 803-0546
- Participants de Toronto : 438 803-0546
- Participants de l'Amérique du Nord : 1 888 440-2009

Une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible sur le site Web de la Société dans la section Investisseurs sous Webdiffusion Pour écouter un enregistrement de la conférence téléphonique, veuillez composer sans frais le 1 800 770-2030 ou le 647 362 9199 et composer le code 8256335. L'enregistrement sera disponible jusqu'au jeudi, 19 mai 2022.

### **Informations prospectives**

Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant le BAIIA, le BAIIA ajusté, le résultat net ajusté, le résultat net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles, le ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté et le rendement futur de Supremex ainsi que des énoncés ou des informations semblables sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, les attentes et les estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture

économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent communiqué de presse. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long du rapport de gestion pour la période close le 31 mars 2022 et dans la notice annuelle de la Société en date du 30 mars 2022. Supremex met en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se réaliser et que les conditions économiques actuelles, y compris toute l'incertitude actuelle résultant de la crise sanitaire de la COVID-19 et de ses répercussions plus larges sur l'économie mondiale, rendent ces hypothèses, bien que jugées raisonnables au moment où elles ont été faites, sujettes à une plus grande incertitude.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : la crise sanitaire mondiale, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, les cycles économiques, le personnel clé, la pénurie de main d'œuvre, les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, l'augmentation du coût des matières premières et leur disponibilité, la perturbations des activités, la fluctuation des taux de change, la croissance par acquisition la disponibilité des fonds, les risques de crédit liés aux créances clients, la fluctuation des taux d'intérêt, les inquiétudes concernant la protection de l'environnement, le risque éventuel de litige, la cybersécurité et la protection des données et l'absence de garantie de verser des dividendes. En outre, les risques et les incertitudes découlant de la pandémie de la COVID-19 qui pourraient entraîner des résultats différents de ceux attendus comprennent, sans s'y limiter : les mesures gouvernementales éventuelles, les changements de comportement et de demande des consommateurs, les changements des exigences des clients, les perturbations des fournisseurs et de la chaîne d'approvisionnement de la Société, la disponibilité du personnel et l'incertitude quant à l'étendue et à la durée de la pandémie. Ces risques et ces incertitudes sont abordés tout au long de ce rapport de gestion pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 et, dans la notice annuelle de la Société en date du 30 mars 2022, en particulier dans les "Facteurs de risque". Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indument à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Le rapport de gestion et les états financiers sont accessibles sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site Web de Supremex.

### **À propos de Supremex**

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte dix installations manufacturières réparties dans quatre provinces au Canada et quatre installations manufacturières aux États-Unis, et emploie environ 825 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits d'enveloppe et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

Pour plus d'information, visitez [www.supremex.com](http://www.supremex.com).

#### **Personne-ressource :**

Mary Chronopoulos  
Chef de la direction financière  
[investors@supremex.com](mailto:investors@supremex.com)  
514 595-0555, poste 2316